



Essonne Nature Environnement

ASSEMBLEE GENERALE

9 AVRIL 2016

RAPPORT FINANCIER

présenté par Denis MAZODIER, Vice-Président chargé des finances

Une situation financière préoccupante

1 – Vue générale du Compte de résultat 2015

L'exercice 2015 a été marqué par une réduction des charges qui se sont élevées à 25 401,68 euros en 2015 contre 37 058,55 euros en 2014 soit une baisse de 11 656,87 euros pour l'exercice 2015.

Cette baisse des charges a contribué réduire le déficit d'exploitation de l'exercice qui passe de 13 456,51 euros en 2014 à 2 836,68 euros en 2015, soit une réduction de 10 619,83 euros.

Cette importante réduction du déficit comptable a été rendue possible par l'absence de charges d'honoraires (0 euro en 2015 contre 7 400,00 euros en 2014).

A noter que l'attribution en 2015 d'une subvention sur prestation à réaliser du Conseil départemental de 8 450,00 euros n'a pas encore fait l'objet d'un versement en raison de la non réalisation - à ce jour - de la contrepartie prévue : l'édition par la fédération d'un ouvrage sur l'Essonne.

Cette persistance du déficit d'exploitation obère néanmoins gravement notre gestion et rend indispensable la recherche de financements complémentaires si l'on veut assurer la survie de la fédération, d'autant que les différentes demandes de subventions à l'Etat et à d'autres collectivités publiques n'ont pas - à ce jour - encore été couronnées de succès.

2 – Analyse du compte de résultat 2015

21 – Charges

Compte 60 Achats

Le compte achats s'élève à 843,29 euros en 2015 contre 1 148,26 euros en 2014, soit une baisse de 304,97 euros (le poste électricité qui correspondait aux locaux de la RNG à Etampes n'a désormais plus lieu d'être).

Le poste fournitures d'entretien et petit équipement s'élève à 232,94 euros.

Le poste fournitures administratives a diminué de moitié par rapport à 2014.

Compte 61 Services extérieurs

Le compte services extérieurs s'est élevé à 11 446,64 euros en 2015. Il est stable par rapport à celui de 2014 (11 421,70 euros). Il correspond à des frais incompressibles de la fédération (loyers, assurances, location du photocopieur).

Le poste loyer et charges locatives a connu une augmentation de 444 euros du fait de l'augmentation de notre loyer mensuel.

Le poste location mobilière (location du photocopieur) est stable (par définition) à 1 702,08 euros.

Le poste assurances à 451,33 euros est stable.

Le poste documentation à 59,00 euros correspond à l'achat de deux ouvrages.

Le poste maintenance et sécurité qui correspondait au contrat de sécurité des locaux de la RNG a pris fin en 2015 et le poste est donc à zéro.

Le poste photocopies est stable avec 984,23 euros.

Compte 62 – Autres services extérieurs

Le compte autres services extérieurs qui s'élève à 4 661,75 euros est en baisse de 11 861,38 euros par rapport à l'exercice 2014. Cette baisse s'explique par la baisse du poste honoraires qui s'élevait à 7 400,00 euros en 2014 et ne s'élève plus qu'à 2 000,00 euros en 2015 (à noter que ces 2 000,00 euros ne correspondent qu'à un portage comptable et ont été intégralement remboursés, c'est pour cette raison qu'ils figurent également en recettes).

Les postes frais d'actes et de contentieux et voyages et déplacements s'élèvent à 0.

Le poste réceptions est stable à 502,23 euros.

Le poste services bancaires est en baisse de 428,43 euros.

Le poste concours divers et cotisations correspond aux cotisations que la fédération verse à divers organismes (Ordif, NatureParif, FNE Ile-de-France...). Il est en baisse par rapport à 2014 avec 389,00 euros en 2015 contre 425,00 euros en 2014.

Compte 63 – Impôts et taxes et compte 64 Charges de personnel

Ces comptes ne concernent plus la fédération puisqu'elle n'emploie plus de personnel.

Compte 65 – Charges diverses de gestion courante et Compte 67 Charges exceptionnelles (hors provision créances DRIEE) et 67 Charges exceptionnelles provision créances DRIEE CG 91 - RNG

Ces comptes s'élèvent à 0 pour l'exercice 2015.

La créance de la DRIEE s'élevait encore, après dépréciation, à 4 890,43 euros en 2014. Il n'a pas été possible de l'intégrer à nouveau au compte de résultat car l'Etat nous a fait officiellement savoir que cette créance était désormais irrécouvrable.

Compte 68 – Dotation aux amortissements

Comme en 2014, ces comptes n'ont pas enregistré d'écritures à l'exception de l'engagement à réaliser sur subvention attribuée de 8 450,00 euros (il s'agit de la subvention d'investissement du conseil départemental dont il a été fait mention en introduction).

Compte tenu de tout ce qui précède le total des **dépenses** pour l'année 2015 s'élève à **25 401,68 euros**.

L'emploi des contributions volontaires qui sert à intégrer le travail des bénévoles dans les demandes de subventions a été estimé au même niveau qu'en 2014 soit 35 700,00 euros.

22 – Produits

Poste 70 – Recettes

Dans le compte recettes, le poste prestations de service a enregistré le remboursement des honoraires versés à M. Gueguen, majoré de frais de gestion de 250,00 euros ce qui porte les recettes à 2 250 euros pour 2015.

Poste 74 – Subventions

Le poste subventions s'élève en 2015 à 18 450,00 euros - en hausse de 8 450,00 euros par rapport à 2014. Cette hausse doit, comme indiqué précédemment, être relativisée du fait de la non réalisation à ce jour de la prestation prévue et donc du non-versement de la somme prévue.

Poste 75 Cotisations et dons

Ce poste comprend les cotisations versées par les adhérents et les cotisations des communes. Les cotisations des associations sont en hausse de 175 euros par rapport à 2014. Les cotisations des communes ont disparu. Ce qui explique la baisse globale du poste cotisations et dons qui passe de 2 174,00 euros à 1 865,00 euros.

Poste 76 – Produits financiers et Poste 77 Produits exceptionnels

Il n'a pas été enregistré de produits financiers ou de produits exceptionnels en 2015

Poste 79 Transfert de charges hors impact RNG et Transfert de charges RNG à la DRIIE / CG 91

Pour les raisons indiquées précédemment ce poste ne peut plus figurer au compte de résultat.

23 – Résultat : compte tenu des dépenses et des recettes, le compte d'exploitation 2015 fait apparaître un **déficit** comptable de **2 836,68 euros**.